



Les Jeunes - Le Village - La Rive
ROQUEBRUNE
SUR ARGENS

Roquebrune-sur-Argens, le **31 MARS 2025**

NOTE A L'ATTENTION
de l'ensemble du personnel municipal

Pôle Ressources et Proximité

Direction des Ressources Humaines

Affaire suivie par : Nina DOUCHEMANE

Tél. : 04.94.19.59.41

Nos réf. : JC/BB/ND

AVIS DE VACANCES DE POSTES EN INTERNE

La Mairie de Roquebrune-sur-Argens recherche, par voie de mutation interne, **des opérateurs-trices de vidéosurveillance, de catégorie C, en raison de postes susceptibles de devenir vacants.**

Missions principales :

- Contribuer à la sécurisation des lieux, des espaces et des bâtiments publics par le biais d'une vidéoprotection.
- Exploiter les images en vue d'informer les partenaires chargés d'intervenir sur les sites.
- Surveiller le territoire de la commune au travers de l'ensemble du dispositif de vidéoprotection.
- Observer, analyser et exploiter des images et informations de la vidéoprotection
- Surveiller et signaler sans délai aux services concernés pour intervention sur les crimes, flagrants délits ou contraventions
- Aider à la régulation de la circulation
- Rechercher avec ou sans extraction d'images sur les enregistrements vidéo
- Extraire sur réquisition des images ou vidéos
- Surveiller ponctuellement des individus sur demande de la Gendarmerie ou de la Police Nationale
- Assister la population, la Gendarmerie, la Police Nationale, les Pompiers
- Rédiger des mains courantes et rapports
- Remonter les informations sur les pannes éventuelles et relations éventuelles avec les prestataires pour la maintenance et le dépannage
- Verbalisation des infractions et des dépôts sauvages

Conditions et contraintes d'exercice :

- Travail en centre de vidéoprotection en milieu confiné, travail isolé possible
 - Travail la nuit, en soirée, les week-ends, et les jours fériés.
- Le régime de travail prévoira un cycle hebdomadaire incluant des matinées et des après-midis de 7 heures, répartis sur 7 jours du lundi au dimanche. La durée hebdomadaire de travail sera fixée à 35 heures, ajustée sur l'année afin de respecter les 1607 heures.
- Strict respect des procédures et règles de confidentialité.

Qualités :

- Discréption professionnelle et sens du service public,
- Polyvalence,
- Adaptabilité et réactivité,
- Bienveillance et patience.

Le poste est à pourvoir au plus tôt et les candidatures devront être adressées à

Monsieur le Maire de Roquebrune-sur-Argens
Service DRH - 83520 ROQUEBRUNE SUR ARGENS

Le Maire,
Jean CAMYON



Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de :
M. José LA TORRE, Chef du service de la Police Municipale :

JLATORRE@mairie-roquebrune-argens.fr